



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

C.P.S. Nouvelle série n°88 (n°170) – 2 €

27 septembre 2023

Pressée par la crise mondiale, encaissant recul sur recul – Afrique, Europe... – la bourgeoisie française éprouve une impérieuse nécessité : redoubler les coups contre le prolétariat.

Pour cela, après la défaite sur les retraites, le gouvernement Macron-Borne compte s'appuyer à fond sur les directions syndicales par la « concertation » et le « dialogue social ».

L'urgence pour le prolétariat : imposer aux dirigeants de la CGT, de FO et de la FSU de rompre avec le gouvernement

Une défaite majeure pour le prolétariat

La contre-réforme des retraites a été promulguée samedi 15 avril 2023. Les décrets d'application sont parus durant l'été. La contre-réforme est entrée en application le 1er septembre 2023. Elle institue le recul de l'âge de départ de 62 à 64 ans, l'accélération du passage à 43 annuités pour prétendre à une retraite complète et la fermeture des régimes spéciaux aux nouveaux entrants.

Au-delà de l'aspect économique, c'est une défaite politique majeure pour l'ensemble du prolétariat. L'éditorial de *Cps* n° 86 indiquait (2 mars 2023) :

« Depuis 1995, tous les gouvernements en place sous les présidences de Chirac, Sarkozy, Macron et, on peut même inclure aussi la présidence de Hollande, ont mis au centre de leur attaque contre le prolétariat le pillage des caisses de la Sécurité sociale, dont celle des retraites (...) Les régimes de retraite, composantes de la Sécurité sociale, y compris les régimes dits « spéciaux », sont les acquis les plus précieux des concessions lâchées par les capitalistes dans la situation révolutionnaire qui dominait en Europe et en France au lendemain de la Seconde guerre mondiale ».

L'article 1 de la loi met en œuvre la fermeture des régimes spéciaux en particulier pour la RATP, les industries électriques et gazières. Le régime spécial de la SNCF avait été fermé en 2020 lors de la refonte du statut de l'entreprise.

La marche à la liquidation des régimes spéciaux est une défaite pour l'ensemble du prolétariat. Pour les travailleurs

des entreprises concernées, qui constituent des bastions historiques de la classe ouvrière, ces régimes représentaient un acquis fondamental dans leur combat contre les attaques de la bourgeoisie. Comme le montrent les développements à la SNCF et à la RATP par exemple, la voie est dégagée à la liquidation totale de ce qui reste des statuts, aux réductions massives des effectifs et à la poursuite du démantèlement par la généralisation de la filialisation.

La défaite est de l'entière responsabilité des dirigeants syndicaux flanqués de leurs substituts d'extrême gauche. Elle ouvre la voie pour le gouvernement à poursuivre et démultiplier son offensive contre les acquis du prolétariat et de la jeunesse. A ce stade, il faut dénoncer la proposition des dirigeants syndicaux d'un référendum sur les retraites qui consiste à faire semblant de poursuivre « la lutte » pour camoufler leur responsabilité pleine et entière dans la défaite et le fait qu'ils prennent en charge aujourd'hui sa mise en œuvre en acceptant d'être associés à l'élaboration des 31 décrets d'application de la loi. Il faut aussi redire que la défaite a été provoquée par le refus des directions syndicales d'ouvrir au prolétariat et à la jeunesse la perspective de l'affrontement centralisé avec le gouvernement sous la seule forme qu'il pouvait revêtir : la manifestation centrale et nationale pour interdire l'adoption de la loi puis, après le recours au 49.3, la manifestation au siège du pouvoir.....(suite page 2)

Sommaire

• ÉDITORIAL	P.1
• ENSEIGNEMENT PUBLIC	P.10
• ON NOUS COMMUNIQUE.....	P.14
• COMMUNIQUE DE « MAGHREB SOCIALISTE » SUR LA SITUATION AU NIGER	P.17
• BRÉSIL	P.20

Tirer ces enseignements est indispensable pour armer les travailleurs et les jeunes de la compréhension nécessaire au combat pour se saisir de leurs organisations et leur imposer de lutter contre la politique de démantèlement des acquis

que le gouvernement poursuit avec une énergie d'autant plus forte que la bourgeoisie française est aujourd'hui dans une situation très difficile.

« La politique africaine de la France est en train de s'effondrer sous nos yeux »

C'est ce qu'a déclaré G. Araud, ancien ambassadeur à Washington, avant même le coup d'État au Niger. Pour prendre la mesure de l'importance que cela revêt pour l'impérialisme français, il est utile de rappeler ce que déclarait il y a quelques années au *Figaro* l'ancien ambassadeur américain en Angola : « la France est grande lorsqu'elle monte sur les épaules de l'Afrique ». Or la France n'en est plus à se hisser sur les épaules de l'Afrique. La junte qui a pris le pouvoir à Niamey a dénoncé tous les accords (passés depuis les années 70) qui autorisaient la présence militaire française ; elle a donné l'ordre aux troupes françaises et à l'ambassadeur de dégager. L'impérialisme français s'accroche, mais l'intervention militaire à l'initiative de la CEDEAO qu'il soutient apparaît de plus en plus un espoir vain. En vérité, l'impérialisme français est seul, il n'a aucun soutien au niveau de l'Union européenne (UE). Quant à l'impérialisme US, il a au contraire renforcé ses positions au Niger. Non seulement la junte n'a pas demandé le départ des 1000 militaires américains présents dans le pays, mais elle a désigné un chef d'état-major formé par les USA qui, de leur côté, ont déclaré s'opposer à l'intervention militaire de la CEDEAO et désigné un ambassadeur à Niamey (alors que le poste

était vacant depuis des années). Il faut noter le rapprochement entre l'Algérie et les USA sur cette question, et ajouter que Deby (Tchad), pourtant très redevable envers Macron, s'est prononcé contre toute intervention militaire et a même été le premier chef d'État à recevoir le premier ministre désigné par la junte.

Dans ces conditions, on ne voit pas comment les 1500 militaires français pourraient être maintenus au Niger. L'impérialisme français est purement et simplement en train de se faire éjecter de ses positions au Sahel, ce qui ne peut que conduire à la remise en cause de ses positions jusqu'au golfe de Guinée. Le renversement de la dynastie Bongo au Gabon, dynastie portée à bout de bras par l'impérialisme français depuis des décennies, même s'il est le fait de membres du système Bongo, est un nouvel élément d'affaiblissement de l'impérialisme français. Et ce ne sont pas les tentatives de Macron de renforcer les liens avec l'Afrique dite « utile » (Rwanda, Ouganda...) pour contrecarrer la perte des positions de la Françafrique qui risquent d'être couronnées de succès. Car, pour cela, il y a d'autres puissances, telle la Chine, qui ont davantage d'arguments économiques...

Europe : l'impérialisme français en recul

En Europe aussi le constat est celui d'un recul de l'influence de l'impérialisme français, même si la situation est loin d'avoir atteint le même degré de décrépitude qu'en Afrique.

Concernant l'autonomie stratégique de l'Europe en matière de défense dont elle est la plus ardente défenseuse en Europe, la France est confrontée à rebuffade sur rebuffade depuis le début de la guerre en Ukraine. Un pays comme la Pologne, qui est à la pointe du réarmement, ne se gêne pas pour affirmer, au contraire, que l'alliance avec les USA est un fondement absolu de la sécurité européenne. Depuis le début de la guerre, les Etats européens se sont massivement tournés vers les USA pour réarmer, et dernièrement, l'initiative allemande associant 17 pays européens pour constituer un bouclier antimissile composé de missiles de fabrication américaine, israélienne et allemande est plus qu'un camouflet, c'est un échec stratégique qui se profile. En effet, selon les spécialistes, ce type de projet est structurant pour l'industrie d'armement pour des dizaines d'années. Or le Bundestag a d'ores et déjà voté une partie des crédits nécessaires, et les USA ont donné leur autorisation au déploiement des missiles israéliens et américains. Pire encore, aux dernières nouvelles, le projet de char européen qui était censé incarner l'Europe de la défense (avec celui d'avion du futur) est sur la sellette, l'impérialisme allemand y étant de plus en plus réticent alors qu'il lui suffit d'améliorer son char Leopard qui remporte un grand succès avec la guerre en Ukraine. Encore une fois, G. Araud a raison lorsqu'il dit : « l'autonomie stratégique européenne est morte. Le débat est tranché, les Européens n'en veulent pas ».

Sur le plan économique maintenant, qui donc a proposé de répliquer par un « buy european act » à l'IRA (Inflation Reduction Act) – plan de l'administration Biden doté de l'ordre de 370 milliards de dollars de soutien budgétaire à l'industrie américaine sous prétexte de transition écologique ? Qui donc a déclaré : « nous aurons notre buy european act » ? Macron. Pour quel résultat ? La proposition ne paraît même pas avoir été discutée en tant que telle au niveau européen... La solution adoptée dans le cadre des institutions européennes, très loin des ambitions françaises, est celle d'une plus grande souplesse de la Commission européenne (CE) pour permettre à chaque Etat d'apporter un soutien aux secteurs concernés sans avoir à en demander préalablement l'autorisation à la CE.

C'est aussi le projet de loi européen appelé « Plan pacte vert » qui est sévèrement critiqué par les représentants de la bourgeoisie française, tel l'économiste Pisani Ferry, parce qu'il est sans moyens. En réalité ce sera pour l'essentiel du chacun pour soi, et à cet égard, l'inégalité de moyens est criante : pendant la pandémie, l'Allemagne a distribué 48,5 % de l'ensemble de l'aide versée par les Etats de toute l'UE, en 2022 76 %. Et pour ce qui est du financement de ladite « transition écologique » par chaque Etat, les annonces sont cruelles pour la bourgeoisie française : d'après les *Echos* du 7/09, c'est un plan de plusieurs centaines de milliards de soutien budgétaire que l'Allemagne va apporter à son industrie via son « pacte pour l'Allemagne » d'ici à 2027 alors que pour la France, même en cumulant le plan France 2030 (54 milliards, mais d'ici 2030) avec ce qui a filtré sur le futur soutien budgétaire

à l'industrie « verte » qui devrait être inclus dans le projet de loi de finances 2024, on est très loin du niveau du plan allemand. Pour compenser l'insuffisance de ses moyens budgétaires, le gouvernement français en est d'ailleurs

réduit à se pencher sur différents scénarios afin d'imposer que l'épargne des ménages soit mobilisée au service de cette politique de soutien à l'industrie française sous prétexte de transition écologique.

Le capitalisme français est affaibli

C'est la réalité que le gouvernement cherche à cacher. Certes la France a établi un nouveau record pour ses exportations d'armes en 2022, certes le secteur manufacturier a créé 110 000 emplois depuis 2018, ce qui est à mettre en relation avec les attaques portées contre les acquis, certes le PIB a crû de 0,5 % au deuxième trimestre alors que l'Allemagne cale, certes le déficit du commerce extérieur a diminué de 89 milliards 2022 à 56 milliards au 1^{er} semestre 2023, même en faisant abstraction du secteur de l'énergie et des ventes d'armes.

Mais dès que l'on creuse et que l'on regarde d'un peu plus près, c'est une tout autre affaire : le bon chiffre concernant le PIB est dû à des éléments ponctuels, notamment la vente d'un paquebot. Le déficit commercial hors énergie et vente d'armes demeure nettement plus élevé qu'avant la crise sanitaire. La production industrielle est en baisse au mois de juin. Le nombre de défaillances d'entreprises moyennes et de taille intermédiaire atteint un niveau jamais vu depuis 10 ans, selon l'institut Altares. La demande de crédits des entreprises est prévue en chute libre dans les prochains mois, ce qui entraînera inévitablement une baisse du niveau des investissements. La production de crédits immobiliers a été divisée quasiment par 2 entre juillet 2022 et juillet 2023, faisant entrer le secteur du bâtiment en récession. La consommation diminue, les achats alimentaires ont même fortement chuté sur un an de 7,5 % en raison de la baisse des salaires réels. Quant aux recettes de TVA qui sont présentées comme un indicateur avancé de la conjoncture, elles se réduisent également. Autrement dit, les perspectives économiques sont sombres ; elles le sont d'autant plus que le salut ne peut venir ni de la demande

intérieure, ni du secteur de la construction, ni des exportations en raison du tassement de l'activité économique mondiale.

Toutefois, ce sont les données structurelles qui sont les plus alarmantes : la part de marché de la France en Europe pour les marchandises a dégringolé de 16 % (au début des années 2000) à 10,6 % sur les 9 premiers mois de 2022 ; son déficit commercial hors énergie et vente d'armes demeure nettement plus élevé qu'avant la crise sanitaire et représente, pour les biens, 8 points de PIB en août 2022 contre 6 points en Espagne ou en Italie. Les spécialistes notent qu'il n'y a pas de rebond durable de la production industrielle. L'emploi industriel demeure d'ailleurs inférieur à son niveau de 2008. Quant à la situation de l'endettement public et privé, elle est très mauvaise, avec une dette publique qui dépasse maintenant 3 000 milliards. En 2023 le déficit budgétaire français prévisionnel de 4,9 % est le plus élevé d'Europe selon le gouverneur de la banque de France. La Cour des comptes relève que même en respectant le plan gouvernemental de réduction des déficits d'ici à 2027, ce qui n'a rien d'évident car cela impliquerait de l'ordre de 12 milliards de coupes budgétaires chaque année, la dette française connaîtrait le plus fort accroissement depuis la pandémie parmi les 8 principaux pays de la zone Euro. Le président de la Cour des comptes, Moscovici, souligne à ce sujet dans les *Echos* du 30/06 l'existence « *d'un risque de divergence français au sein de la zone Euro* ». Il faut ajouter que du point de vue de la dette privée, les choses ne sont pas tellement meilleures puisque les ménages français sont les plus endettés d'Europe.

Une équation particulièrement compliquée pour la bourgeoisie française

En cette rentrée, l'équation est donc particulièrement compliquée pour la bourgeoisie française puisqu'il y a nécessité absolue de dégager des marges de manœuvre budgétaires pour tenter de défendre ce qu'il reste de ses positions industrielles. Le tout dans un contexte budgétaire marqué par la hausse spectaculaire de la charge de la dette dès cette année (une quarantaine de milliards d'euros) en

raison de la hausse des taux. On peut ajouter que les autres bourgeoisies européennes ne lui facilitent pas la tâche puisque que, Allemagne en tête, celles du nord de l'Europe ne sont pas disposées à faire de cadeau à la France dans le cadre des tractations sur la remise en vigueur des règles budgétaires européennes de limitation des déficits en 2024.

Pour la bourgeoisie, il est indispensable de poursuivre à marche forcée le démantèlement des acquis des travailleurs en misant sur l'association des directions des organisations syndicales

C'est pourquoi, dès que fut acquise la victoire sur les retraites, Macron, dans son programme des 100 jours, a fait de l'amplification du dialogue social avec les directions syndicales son objectif numéro un. Cette amplification était réclamée par les principaux journaux de la bourgeoisie qui la jugeaient indispensable à la poursuite des contre-réformes. Le MEDEF se montrait particulièrement insistant, se prévalant de la méthode de dialogue qui avait conduit (en février) à l'accord sur le partage de la valeur, accord totalement réactionnaire, dont la logique consiste à substituer aux augmentations de salaires la participation

aux bénéfices et l'intéressement. L'amplification du dialogue social apparaissait d'autant plus nécessaire qu'elle était présentée comme le moyen de surmonter les difficultés dues à la fragmentation de la représentation de la bourgeoisie à l'Assemblée nationale qui avait obligé Macron à recourir au 49.3. C'est pourquoi Macron avait fixé à Borne, de manière secondaire, l'objectif d'élargir la majorité, ce qui allait de pair avec l'affirmation de son troisième axe, celui de la défense de « *l'ordre républicain* ».

LR et RN aiguillonnent le gouvernement

De manière immédiate, ces objectifs n'ont pas été atteints à l'occasion de la composition du gouvernement Borne 2 cet été, ce dernier n'ayant pas permis un élargissement à des personnalités politiques venues de LR ou d'autres partis dans le gouvernement remanié.

Il n'est pas non plus surprenant que le projet de loi immigration porté par G. Darmanin fasse l'objet d'un report constant depuis le début de l'année, faute d'accord, les députés du RN et à leur suite ceux de LR n'ayant aucun intérêt à apporter leur appui au gouvernement sur une question qui constitue leur cheval de bataille par excellence. Mais il importe de relever que c'est sur le terrain de l'opposition à toute « régularisation » que s'expriment les objections des uns et des autres.

L'agenda parlementaire de cette rentrée s'ouvre sur une session extraordinaire pour faire voter la loi de programmation des finances publiques jusqu'en 2027. Le vote de cette loi, qui avait été repoussée lors d'une première tentative, constitue une obligation pour que la France puisse bénéficier de dizaines de milliards du plan européen de relance de 2020. Pourquoi en session extraordinaire ? Parce que cela permet d'utiliser l'article 49.3 sans griller de droit de tirage. Bien sûr concernant le projet de loi de finances

(PLF) et le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) le gouvernement pourra sans limite utiliser le 49.3 durant la session ordinaire. Mais ce n'est pas le cas concernant les projets de loi ordinaires, sur lesquels LR et RN entendent bien user de leur position pour aiguillonner le gouvernement dans le sens le plus réactionnaire.

L'adoption à une majorité écrasante, cet été, de la loi de programmation militaire qui accroît de 40 % les moyens de l'armée d'ici à 2030 (408 voix pour et 87 contre à l'Assemblée le 7 juin, 314 voix pour et 17 voix contre au Sénat le 29), indique toutefois les limites de l'obstruction parlementaire venant de LR et du RN dès lors que les intérêts fondamentaux de la bourgeoisie et de l'impérialisme français sont en jeu. D'autant plus que le gouvernement a pu jouir à cette occasion d'un climat d'union nationale puisque, outre le vote pour de nombreux députés du PS, le vote contre de LFI à l'AN est en réalité un vote pour l'accroissement du budget militaire. En effet, LFI a justifié son vote au nom de la « *défense des intérêts français* » et en dénonçant l'insuffisance des moyens dégagés pour « *garantir que la France ne subisse pas un décrochage par rapport aux grandes puissances* ».

« L'initiative politique d'ampleur » de Macron...

Tous les partis représentés à l'AN et au Sénat sans exception ont répondu présents à l'invitation lancée par Macron pour « *déterminer les projets sur lesquels cheminer ensemble* ». La réunion a vu les uns et les autres formuler des propositions à Macron dans une atmosphère « positive » saluée aussi bien par Macron que par F. Roussel qui s'est félicité du dialogue engagé.

Ce n'est pas un hasard si le premier thème abordé, qui a fait l'objet de 4 heures de discussions, était « *la situation internationale et ses conséquences pour la France* ». A savoir : les questions de la guerre en Ukraine, des relations avec l'Allemagne en Europe et de l'Afrique. Il s'agissait de chercher à réaliser le consensus le plus large autour de la défense de l'impérialisme français placé dans une situation très difficile. D'ordonner la réunion sur cet axe pour enchaîner avec le troisième débat programmé sur « *comment faire nation* », auquel tous les partis de la NUPES ont participé, validant ainsi cet objectif.

Or « *comment faire nation* », pour Macron, cela signifie comment empêcher les masses d'origine immigrée de se révolter contre leur ghettoïsation, contre les violences policières auxquelles elles sont confrontées. Cela signifie comment empêcher la jeunesse qui se paupérise de se révolter. D'où la mission régaliennne attribuée à l'école mise sur le même plan que l'armée et la police, tous les projets visant à caporaliser la jeunesse tel le renforcement de

l'éducation civique sur les valeurs, la perspective de l'introduction de l'uniforme à l'école et celle du Service national universel en seconde. Fondamentalement, « *comment faire nation* » c'est comment préserver la domination de la bourgeoisie, comment faire respecter son ordre. C'est l'axe de la « *restauration de l'ordre républicain* » affirmé dès après la mobilisation sur les retraites, axe réaffirmé et renforcé avec les émeutes qui ont suivi l'assassinat du jeune Nahel. C'est le renforcement policier de l'État, avec la volonté de banaliser l'intervention des forces spéciales telles que le GIGN et le RAID dont le bilan est particulièrement meurtrier.

C'est sur cet axe ultraréactionnaire que Macron cherchait une ouverture politique en prenant cette initiative, en particulier par rapport à LR. La réflexion qu'il déclare conduire sur une réforme de la constitution qui permettrait d'étendre le champ d'application du référendum aux questions d'immigration en est la concrétisation. Est-ce que cela se fera ? Est-ce que cela lui permettra « d'embarquer » LR dans un soutien plus systématique à la politique de son gouvernement ? Il est vain de vouloir répondre à ce stade à ces questions tellement il y a de variables. Par contre concernant le dialogue social avec les directions syndicales, c'est sur une véritable décision qu'a débouché la réunion du 30 août.

... a débouché sur un renforcement du dialogue social...

C'est le paradoxe après cette grand-messe avec les dirigeants des partis : les organisations syndicales n'étaient pas présentes, et pourtant, ce qui ressort de la réunion, c'est un renforcement de l'axe du dialogue social. En effet, le seul engagement concret sorti de cette réunion est

« l'organisation d'une conférence sociale sur les carrières et les branches situées en dessous du SMIC ». La réception de S. Binet et M. Léon par Macron s'inscrit évidemment dans ce cadre de renforcement du dialogue social.

...permis par l'accord établi le 12 juillet sur l'agenda social

Mais en réalité il n'y a pas de paradoxe. Cette annonce ne fait que confirmer que le renforcement du dialogue social est l'objectif numéro 1 du gouvernement tel que l'indiquait le programme des 100 jours. L'élément nouveau, ce qui permet à Macron d'aller plus loin sur cette voie, c'est le succès remporté par le gouvernement, qui plus est dans le délai fixé par Macron, avec l'établissement d'un agenda social associant MEDEF, directions syndicales et gouvernement le 12 juillet sous l'égide de Borne pour continuer à démanteler les acquis.

La composition du gouvernement Borne 2 annoncée le 20 juillet est l'expression de ce succès avec la désignation d'un directeur de cabinet de la première ministre, Combrexelles, qui fait autorité en matière de dialogue social puisqu'il était à la manœuvre lors de la réforme de la représentativité en 2008 et l'un des inspireurs de la loi El Khomry. De même, le remplacement de personnalités dites de la « société civile » à la tête des ministères appelés à faire l'objet de contre-réformes majeures (l'Éducation nationale et la Santé), par des politiques comme Attal et Rousseau est révélateur : le gouvernement Borne 2 est appelé à être le gouvernement de l'amplification du dialogue social pour porter les contre-réformes au niveau nécessaire.

On l'a bien vu avec la promptitude avec laquelle Attal a dégainé l'arme du dialogue social et son aptitude à se saisir d'une demande des organisations syndicales pour reporter en juin des épreuves de spécialité du bac, c'est-à-dire après Parcoursup. C'est la fin du processus de liquidation du bac, examen qui donnait accès à l'université sur la base d'un diplôme national, au profit d'une sélection sur la base du

contrôle continu, c'est-à-dire une sélection sociale qui va finalement dépendre de « la valeur » du lycée d'origine (voir article enseignant).

Or S. Binet a indiqué à sa sortie de Matignon que la réunion du 12 juillet établissant un agenda social sous l'égide du gouvernement marquait l'échec des 100 jours de Macron. S. Binet est une faussaire. Elle cherche à masquer que les directions syndicales ont pris leurs responsabilités en défense de la bourgeoisie française en répondant positivement à la demande pressante du MEDEF et du gouvernement qu'elles s'associent à l'agenda de discussion sur les contre-réformes qu'ils exigent.

En effet, non seulement les dirigeants de l'intersyndicale n'ont pas interrompu le dialogue social durant la mobilisation, comme l'indique la signature de l'accord anti-salarial sur le partage de la valeur le 10 février, mais ils se sont prêtés ensuite à la manœuvre du MEDEF qui a joué les facilitateurs de la politique du gouvernement en proposant d'établir un agenda social, prétendument autonome, des partenaires sociaux. Or les thèmes proposés par le MEDEF sur l'emploi des seniors, les transitions et les parcours professionnels s'inscrivant dans le cadre de la réforme des retraites, il était clair dès le départ que cet agenda n'avait rien d'autonome et que sa fonction véritable était d'amorcer l'amplification du dialogue social estimée indispensable par le gouvernement et le MEDEF. Voilà la démarche à laquelle se sont associées les directions syndicales, démarche qui a débouché sur l'agenda social adopté le 12 juillet sous l'égide de Borne.

L'agenda social du 12 juillet

La première partie de cet « agenda » est constituée de négociations entre organisations patronales et syndicales portant sur l'AGIRC-ARRCO qui doivent être conclues fin octobre, le suivi des accords nationaux interprofessionnels (télétravail et partage de la valeur), ainsi que sur la gouvernance des groupes de protection sociale.

La deuxième partie des négociations est prévue sur l'emploi des seniors, les parcours professionnels, les reconversions, la pénibilité et le Compte épargne temps individuel (CETU, un dispositif d'individualisation porté par la CFDT et repris dans le programme présidentiel de Macron) ; autrement dit, cette deuxième tranche de négociations porte, pour l'essentiel, sur les chapitres de la loi sur les retraites qui ont été censurées par le Conseil constitutionnel. Ces

négociations doivent être organisées de septembre au printemps 2024, à partir de documents d'orientation préalables du gouvernement « qui feront, selon un représentant de l'équipe de Borne, la part belle à des objectifs de politique publique, le taux d'emploi des seniors à telle échéance par exemple ». Il s'agit donc d'appliquer la politique du gouvernement. S. Binet a présenté comme positif le fait que ces négociations soient en définitive encadrées par le gouvernement. Cela revient à se féliciter que l'opération d'enfumage MEDEF-gouvernement sur les prétendues négociations autonomes soit arrivée à bon port, c'est-à-dire qu'elle débouche sur la participation des directions syndicales à des « négociations » qui consistent à leur faire compléter la loi sur les retraites sous le contrôle du gouvernement.

« Négociation » sur la nouvelle convention assurance-chômage : une prise en charge pure et simple de la politique du gouvernement

Le troisième bloc de « négociations » porte sur les nouvelles réformes voulues par le gouvernement, à commencer sur l'assurance-chômage.

La lettre de cadrage du gouvernement concernant la négociation sur la nouvelle convention d'assurance-chômage est sortie le 1^{er} août. C'est clair : il est exclu qu'il y ait le moindre retour en arrière que ce soit sur la réforme de 2019, qui diminue l'indemnisation et a fait passer le nombre de chômeurs indemnisés de 41 % à 36 %, ou sur la réforme de 2022, qui réduit la durée d'indemnisation de 25 %. C'est si vrai que la lettre de cadrage est sortie le jour même où une partie des allocataires se sont vus privés de leur droit à indemnisation du fait de l'application de cette règle des 25 %.

De plus, la lettre de cadrage cadennasse totalement la « négociation » en affirmant que toute mesure qui viendrait accroître les dépenses doit être compensée par des économies. Par ailleurs, elle établit comme règle imposant aux négociateurs que les excédents de l'UNEDIC (évalués à 18 milliards d'ici à 2026) doivent être, à hauteur des deux tiers, consacrés au financement de l'apprentissage et la montée en puissance de France Travail. C'est un pillage du salaire différé qui revient à faire avaliser par les directions syndicales le fait que les économies réalisées sur les droits des chômeurs servent à financer les coups portés contre les garanties des travailleurs : la montée en puissance de la précarité, à travers le développement de l'apprentissage, et la mise sous pression des bénéficiaires du RSA et des chômeurs pour qu'ils acceptent n'importe quel boulot dans le cadre de France Travail. Le cadre de ces « négociations » ne laisse donc pas d'échappatoire aux directions

syndicales : y participer, c'est prendre en charge purement et simplement la politique du gouvernement.

Comment les directions syndicales se sont-elles positionnées ? FO a déclaré d'emblée qu'elle participerait à la négociation pour tenter d'obtenir des améliorations « *notamment pour les saisonniers et les plus précaires* » ; comme si les représentants de FO n'avaient pas compris que « *ce qui pourra être gagné d'un côté, il faudra le payer de l'autre* », comme l'a fait remarquer à juste titre Gravouil, le représentant CGT. Gravouil a fait du Gravouil, il a commencé par dire : « *il n'est pas du tout certain que nous entrions en négociation* », avant d'ajouter que la CGT entendait « *discuter avec les autres syndicats pour prendre une décision concertée* », ce qui revient à se cacher derrière la CFDT pour aller siéger.

C'est d'ailleurs la décision qui vient d'être officialisée dans l'appel à une nouvelle journée d'action le 13 octobre lancé par l'intersyndicale le 28 août. Les appareils confédéraux y déclarent en effet : « *Les négociations nationales qui vont se tenir, notamment en matière de retraites complémentaires et d'assurance chômage, dans les mois à venir seront capitales pour créer et renforcer les droits sociaux des travailleurs* ». Autrement dit, tous participeront au prétexte grossièrement mensonger qu'il serait possible de renforcer les droits sociaux dans le carcan imposé par le gouvernement pour ces « négociations ». Devant Macron, S. Binet s'est livrée à un jeu de rôle en dénonçant pour la galerie le fait que ces négociations sont totalement cadennassées par le gouvernement, mais en réalité l'appareil CGT accepte d'y participer comme l'indique l'appel pour le 13 octobre.

L'appel des directions syndicales pour la journée d'action du 13 octobre fait l'impasse sur la revendication d'échelle mobile des salaires

L'appel de l'intersyndicale « à une journée de mobilisations et de manifestation » pour le 13 octobre est un concentré de la politique de soutien des dirigeants syndicaux au gouvernement. A commencer sur les salaires. Alors que la misère explose, que les banques alimentaires et associations sont submergées face aux besoins, que les statistiques officielles font état d'une augmentation des prix alimentaires de 21 % en deux ans, que l'inflation repart à la hausse et que de plus en plus de ménages restreignent leurs achats ou sautent des repas selon les enquêtes d'opinion, l'appel pour le 13 octobre se borne à des formules générales et abstraites sur le partage des richesses, comme si pour les organisations syndicales il n'y avait pas la nécessité urgente de préserver la population laborieuse du fléau de l'inflation.

Lors de sa rencontre de dialogue social au plus haut niveau avec Macron, S. Binet a déclaré au nom de la CGT : « *nous préconisons l'échelle mobile* ». Mais c'est transformer l'exigence fondamentale de l'échelle mobile en une proposition à Macron, qu'il lui appartient de retenir ou non (car une préconisation c'est cela). Or défendre les

revendications des travailleurs sur les salaires, ce n'est pas faire des propositions à Macron.

Quant à l'appel intersyndical à la journée du 13, signé par la CGT, il n'appelle pas au combat pour une échelle mobile des salaires établie sous le contrôle des organisations syndicales qui prendrait en compte l'importance réelle de l'inflation alimentaire dans le panier des travailleurs et servirait de base au calcul de toutes les prestations sociales. Il y substitue la pseudo-revendication d'ouverture de négociations à tous les niveaux qui subordonne la question salariale à l'évolution des profits boîte par boîte et secteur par secteur, conformément à la position constante du gouvernement et du MEDEF. Cette « revendication » est, en réalité, complémentaire à la proposition de conférence sociale de Macron sur les bas salaires qui signifie précisément que pour tous les salaires situés au-dessus du SMIC il est renvoyé aux discussions de branches et d'entreprises.

Défendre réellement la revendication de l'échelle mobile des salaires c'est au contraire mobiliser les travailleurs pour qu'ils imposent aux dirigeants syndicaux la réalisation du front unique CGT, FO, FSU et l'organisation du combat de

front unique pour obtenir satisfaction. Le résultat du faux-semblant de S. Binet, c'est le contenu de l'appel pour le 13 octobre, c'est l'absence de tout combat pour l'échelle

mobile des salaires, revendication exprimant la défense de la population laborieuse comme classe face à la bourgeoisie.

L'appel pour le 13 est un laisser-passer accordé au projet de loi « plein-emploi »

L'appel pour le 13 fait comme si ce projet de loi que le gouvernement a déjà soumis au Sénat n'existait pas. Or ce projet de loi n'est pas n'importe quel projet de loi. C'est le prolongement des réformes de l'assurance-chômage et de la réforme des retraites. Il est partie intégrante de la politique qui constitue l'axe des contre-réformes de Macron pour son second quinquennat, à savoir l'accroissement de la population active en faisant travailler plus longtemps les salariés (la réforme des retraites), en développant l'apprentissage pour mettre plus de jeunes et plus tôt au travail et en contraignant les chômeurs et bénéficiaires du RSA à accepter n'importe quel boulot pour grossir la population active (la loi « plein-emploi » en créant France Travail).

C'est ce que les représentants de la bourgeoisie appellent augmenter la productivité globale du pays, avec des dépenses sociales en moins et des rentrées fiscales en plus pour accroître le soutien budgétaire aux capitalistes. C'est ainsi que Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, explique que si l'on faisait passer le taux d'emploi

entre 15 et 64 ans en France de 68 % aujourd'hui à 77%, c'est-à-dire si on l'alignait sur le taux d'emploi allemand il n'y aurait plus de déficit budgétaire.

Concrètement, le projet de loi « plein-emploi », qui prévoit la création de France Travail au 1/01/2025 pour aligner le RSA sur l'assurance-chômage, vient d'être durci par le Sénat en introduisant un dispositif dit de « *suspension-remobilisation* » permettant de suspendre les droits des bénéficiaires du RSA. Le projet doit être soumis à l'Assemblée nationale cet automne. Il est évident que la défense des droits des chômeurs comme des bénéficiaires du RSA implique de combattre ce projet. Or dans l'appel à la journée d'action du 13 octobre, il n'en est pas question. C'est un laisser-passer qui est ainsi accordé au gouvernement par les directions syndicales sur cette nouvelle étape de liquidation des droits des travailleurs. L'interview donnée au *Monde* par la nouvelle dirigeante de la CFDT, Marylise Léon, interview dans laquelle celle-ci se prononce pour la loi France Travail, en est la confirmation.

L'appel pour le 13 ne dit pas un mot sur la nouvelle étape de démantèlement du statut de la Fonction publique ni sur le projet de démantèlement des œuvres universitaires

S'appuyant sur la participation active des fédérations de fonctionnaires à la préparation du chantier Guérini « *accès, parcours professionnels et rémunérations* » (les dirigeants demandant l'établissement d'un accord de méthode pour la conduite de la concertation), le gouvernement vient d'accélérer en annonçant sa volonté que le chantier débouche très rapidement sur l'élaboration d'un nouveau projet de loi pour généraliser la rémunération et les parcours professionnels au mérite contre les garanties statutaires en matière de rémunération et de déroulement de carrière. C'est exactement le même processus que pour la loi dite de « transformation de la Fonction publique » qui a liquidé, entre autres, les CAP. Or il n'est fait la moindre allusion au chantier Guérini dans cet appel qui préfère parler de la loi de « transformation de la Fonction publique » entrée dans les faits depuis trois ans. C'est une totale couverture du fait que les fédérations de fonctionnaires ont commencé à s'associer à cette entreprise de destruction du statut.

Alors que la précarité étudiante progresse tellement que les étudiants sont contraints à la mendicité lors des distributions alimentaires de charité, il n'y a pas un mot dans cet appel sur l'entreprise de liquidation/privatisation des œuvres universitaires (CROUS) que le gouvernement

projette contre les étudiants. Cela n'est certainement pas dû au fait que les organisations de jeunes ne figurent pas dans l'appel, car l'UNEF, la FAGE, mais aussi les organisations professionnelles de l'intersyndicale sont étroitement associées par le gouvernement à ce projet de démolition des CROUS. Ce dernier est en effet adossé à celui dit de « solidarité à la source », pour lequel des concertations ont lieu, prudemment, depuis l'été 2019. Quand ce projet fut mis la première fois sur la table des concertations, le rapport préparatoire portait le sous-titre explicite : « *en finir avec le maquis des aides sociales* ». Les appels actuels des syndicats étudiants à « *une allocation d'autonomie* » pour les jeunes reprennent mot pour mot l'orientation choisie par le gouvernement pour démolir les droits aux aides de la CAF (RSA, prime d'activité, APL) et ce qui reste des CROUS (bourses, resto et cité U, médecine universitaire...). Le dernier rapport ministériel parle ainsi de « réorganisation du réseau des œuvres et mise en place d'une allocation étudiante dans le cadre de la « *solidarité à la source* » (rapport IGÉSR, titre annexe 4), préconise « une allocation de vie étudiante et d'apprentissage » et que les étudiants deviennent les « *clients* » des CROUS, dès lors privatisés.

L'appel du 13 refuse tout combat contre les projets de budget

Mais évidemment la perspective la plus immédiate en cette rentrée, c'est le budget ou plutôt les projets de budget. On serait en droit d'attendre de l'appel pour le 13 une invitation à combattre les projets de budget d'autant plus que l'agenda parlementaire programme le début des discussions

budgétaires pour le 16 octobre, soit trois jours après la journée d'action. On serait en droit d'attendre de l'appel une position de combat contre les budgets d'autant plus que ceux-ci s'annoncent saignants pour les travailleurs avec 16 milliards de coupes budgétaires, en commençant par de

nouveaux remboursements via le doublement des franchises sur les médicaments et de la participation forfaitaire aux consultations médicales. On serait en droit d'attendre une position de combat de cet appel d'autant plus qu'en réalité les coupes budgétaires ont vocation à dégager des marges budgétaires pour financer de nouvelles aides au patronat, en particulier en application du projet de loi « Industrie verte » adopté en première lecture et qui doit passer en commission mixte paritaire en octobre.

C'est ainsi que le gouvernement prévoit que les finances publiques prennent en charge jusqu'à 30 à 40 % des investissements, comme le montrent les subventions publiques annoncées de 2,9 milliards pour le projet STM-Global-Foundries à Grenoble et de 1,5 milliard pour le projet ProLogium (entreprise taïwanaise) dans le Nord. Or le tract pour le 13 apporte un soutien clair et net à cette politique, en reprenant l'argumentaire gouvernemental sur

la fragilisation industrielle et en « *appelant à préparer les investissements nécessaires* » dans le cadre de la transition écologique.

Quant aux coupes évoquées dans les remboursements médicaux, il n'en est pas fait état dans l'appel au 13. Et cela pour une raison précise : la question du budget, comme toutes les autres questions, fait l'objet dans ce communiqué d'une approche sous la forme de revendications soigneusement et exclusivement formulées en positif, cela afin d'écarter tout appel à combattre le budget et la politique du gouvernement. C'est d'ailleurs ce que la nouvelle secrétaire de la CFDT, Marylise Léon, a exprimé ouvertement en déclarant dans son interview au *Monde* : « *nous n'avons pas de revanche à prendre sur le gouvernement* », formule que S. Binet a cru bon de reprendre à son compte, en lui adjoignant la demande d'un référendum sur les retraites.

« L'intersyndicale » : l'unité des appareils pour appliquer la politique du gouvernement

La prétendue exigence d'un référendum sur les retraites n'est pas ajoutée pour rien. Elle manifeste que la CGT n'est pas la CFDT, et donc qu'elle ne peut se contenter de dire qu'elle ne combat pas le gouvernement. Outre que cela permet à l'appareil de la CGT de camoufler sa responsabilité dans la défaite sur les retraites, comme cela a été expliqué plus haut, faire de ce référendum sa « première revendication » est utilisé pour faire passer à l'arrière-plan les revendications immédiates et couvrir ainsi son refus de combattre la politique actuelle du gouvernement.

Cette petite phrase de Binet est donc en parfaite cohérence avec le contenu de l'appel pour le 13 : c'est le refus de tout combat contre la politique du gouvernement, c'est l'unité des appareils pour appliquer la politique du gouvernement. De ce point de vue, le fait que l'appel au 13 octobre se situe dans le cadre d'une journée d'actions de la Confédération européenne des syndicats, en fait une institution de l'Union européenne, n'est pas neutre : l'appel au 13 est la concrétisation du soutien que les dirigeants syndicaux apportent à la politique du gouvernement Macron-Borne qui estime qu'il n'est point de salut pour la bourgeoisie française hors du cadre de l'UE.

Les dirigeants des partis d'origine ouvrière (PS et PCF) à l'unisson avec les appareils syndicaux

Macron n'a pas manqué de se féliciter de la participation de tous les partis à son initiative politique du 30/08. Les dirigeants du PS et du PCF et les autres composantes de la NUPES, tels LFI et EELV, ont même cautionné cette rencontre jusqu'au bout, puisqu'après avoir envisagé de quitter la réunion, ils sont finalement restés pour participer au débat sur le thème « *comment faire nation* », débat emblématique du cours particulièrement réactionnaire que Macron donne à sa politique aujourd'hui. Le dirigeant du PCF, Roussel, avait déjà donné des gages en la matière en ouvrant explicitement la voie au projet de loi immigration par sa déclaration xénophobe sur la nécessité de « *renforcer les frontières pour que les Français se sentent en sécurité* ».

Les dirigeants des partis d'origine ouvrière (PS et PCF), ainsi que LFI et EELV, ne se sont pas contentés de participer à cette réunion du 30/08 ; comme les dirigeants syndicaux, ils se sont situés sur le terrain des propositions à Macron. Ils ont repris celle d'un référendum sur la réforme des retraites qui, répétons-le, sert d'alibi au fait de ne pas combattre la politique du gouvernement ; ils ont évoqué la question des salaires et formulé eux aussi la proposition de l'indexation des salaires, proposition que Macron s'est empressé évidemment de rejeter. Par contre celui-ci s'est saisi d'une intervention de Roussel pour faire passer « sa » conférence sur les bas salaires qui s'inscrit parfaitement

comme il a été dit plus haut dans les objectifs de politique salariale du MEDEF et du gouvernement.

Incontestablement, l'acte politique manifestant le plus ouvertement leur soutien à la politique gouvernementale est la tribune signée par F. Roussel et B. Vallaud (chef du groupe parlementaire PS à l'AN) avec des députés Renaissance et MODEM et parue dans *Libération* le 12 septembre. Cette tribune apporte son soutien au volet de régularisation des travailleurs sans papier du projet de loi immigration du gouvernement - cela alors que l'application de ce dispositif aurait pour conséquence de placer les travailleurs concernés dans une situation de chantage permanent, obligés qu'ils seront d'accepter les pires conditions de travail pour voir leur titre de séjour reconduit d'une année sur l'autre. Cela revient à légitimer la politique de Macron, qui fait aujourd'hui de la lutte contre l'immigration un axe prioritaire de son action gouvernementale. Celui qui va le plus loin en la matière est F. Roussel, qui s'est félicité du dialogue engagé avec Macron et a déclaré : « *j'attends de voir comment la loi immigration va être écrite, je demande que le gouvernement nous reçoive pour présenter son projet* », validant ainsi la nécessité d'un tel projet et faisant comme s'il y avait quelque chose de positif à en attendre.

Notre combat

Pour le prolétariat et la jeunesse, il n'y a que des coups à attendre de ce gouvernement. C'est pourquoi l'axe fondamental de notre intervention est d'organiser la mobilisation des travailleurs pour imposer aux dirigeants syndicaux de rompre avec le gouvernement, de rompre avec leur funeste politique de dialogue social qui ouvre la voie à Macron dans tous les domaines et d'organiser le combat pour les véritables revendications : par exemple dans l'Éducation nationale, dans la Fonction publique, en exigeant que les dirigeants refusent de s'engager dans l'élaboration de la nouvelle loi anti-statutaire Guerini et qu'ils y opposent l'exigence de l'indexation des traitements sur la hausse des prix.

Chez les étudiants, face à la précarité galopante, il est possible de combattre sur les mots d'ordre donnés par le bulletin de liaison du Cercle de Jeunes Révolutionnaires : *« Unité UNEF - Union Étudiante pour l'organisation d'une campagne nationale de défense des CROUS et des revendications étudiantes à partir des cités U et des restos U ! Aucune concertation avec le gouvernement sur son projet de loi de liquidation des CROUS ! »* (Voir *Socialisme ou Barbarie* n°1)

Bien sûr, en cette rentrée, la question du combat contre les projets de budget est incontournable, le PLF et le PLFSS constituant le concentré de la politique réactionnaire de ce gouvernement. Ce combat se concrétise dans les mots d'ordre suivants : défense de la Sécurité sociale, non aux remboursements des actes médicaux et des médicaments, pas de diminution du remboursement des frais dentaires par la Sécu (de 70 à 60% au 1^{er} octobre) pas touche aux politiques sociales concernant le logement, etc. C'est pourquoi partout où c'est possible, il faut intervenir, il faut s'organiser pour imposer aux dirigeants syndicaux qu'ils engagent le combat contre les projets de budget en mettant en avant qu'ils ont le pouvoir d'organiser une puissante manifestation pour en empêcher l'adoption par l'Assemblée nationale.

Mais mener une politique révolutionnaire aujourd'hui implique aussi de prendre en compte pleinement ce qui s'est passé depuis l'assassinat de Nahel, la profonde continuité qu'il y a depuis la manifestation des flics du 19 mai 2021,

soutenue déjà par Darmanin, jusqu'à l'assassinat de Nahel et aux déclarations de guerre des pseudo-syndicats de police, en fait des organisations de guerre civile contre la partie immigrée du prolétariat.

Les initiateurs de la manifestation du 23 septembre, parmi lesquels les dirigeants de la CGT et de la FSU, de LFI (le PCF et le PS ont refusé de s'associer en raison de la dénonciation des violences policières figurant dans l'appel), mettent en avant la dénonciation du racisme systémique de la police, dénoncent les violences policières et se prononcent pour l'abrogation de la loi Cazeneuve dans leur appel ; mais c'est pour rabattre la mobilisation sur l'axe d'une *« profonde réforme de la police »* qui constitue leur conclusion politique.

C'est feindre de ne pas voir que sont intrinsèquement liés, d'une part le sort que le capitalisme réserve à des couches entières des masses issues de l'immigration, qu'il rejette socialement et économiquement, marginalise dans des ghettos, d'autre part la répression policière systémique qui s'abat sur elles. C'est faire semblant de ne pas voir qu'il est impossible de réformer la police, car elle est un produit organique du système d'oppression et d'exploitation qu'est le capitalisme.

C'est pourquoi, pour sauver les masses de la situation mortifère dans laquelle le capitalisme les enferme, il n'y a pas d'autre solution que d'aller vers le socialisme, ce qui nécessite d'abattre l'État bourgeois et non de le réformer, c'est-à-dire de détruire son appareil policier et de constituer un véritable gouvernement ouvrier ; d'aller vers la constitution des États Unis socialistes d'Europe qui seuls permettront de mettre fin aux conflits inter-impérialistes en Europe et d'assurer réellement l'unité de l'Europe.

Pour mener à bien ces tâches il est indispensable de construire un Parti ouvrier révolutionnaire et une Internationale ouvrière révolutionnaire.

Tels sont les axes et la perspective stratégique sur lesquels les militants de notre Groupe interviennent et combattent, un combat auquel ils invitent travailleurs et jeunes à s'associer.

Le 16 septembre 2023

